

Déclaration des Performances

selon Annexe III du règlement (UE) No. 305/2011
(Règlement sur les produits de construction)

Mulcol® Multimastic FB1/FB2

No. DoP-PSS-FB

1. Code d'identification unique du produit type:

Mulcol Multimastic FB1/FB2, Panneau coupe-feu

2. Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4:

2.1 Voir le numéro du lot sur l'emballage du produit.

2.1 Mulcol® Multimastic FB1/FB2 est livré sous forme de panneaux 625 x 1200 mm.

- Mulcol® Multimastic FB1: épaisseur 50 mm, enduit d'un côté.

- Mulcol® Multimastic FB2: épaisseur 60 mm, enduit des deux côtés.

3. Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant:

3.1 L'utilisation prévue du Mulcol® Multimastic FB1/FB2 est de restaurer la résistance au feu des structures de murs flexibles, de murs pleins et de planchers pleins lorsqu'elles sont interrompues par diverses installations, comme indiqué dans ETA 23/0050.

3.2 Les conditions dans lesquelles le système Mulcol® Multimastic FB1/FB2 peut être utilisé pour l'étanchéité des pénétrations sont prévues pour une application à l'intérieur, conditions : humidité relative inférieure à 85% HR, à l'exclusion des températures inférieures à 0 °C et sans exposition à la pluie ou aux UV (TR 024, type Z₂).

3.3 Les prescriptions de ETA 21/0110 sont basées sur une durée de vie présumée du Mulcol® Multimastic FB1/FB2 de 10 ans, à condition que les conditions figurant sur l'emballage en matière de transport, de stockage, d'installation, d'utilisation et de réparation soient respectées. La durée de vie présumée du Mulcol® Multimastic FB1/FB2 en intérieur, sans exposition aux UV ou à l'humidité, est de 30 ans. La durée de vie indiquée ne peut être interprétée comme une garantie du fabricant, mais doit être considérée comme un moyen de sélectionner les bons produits en fonction de la durée de vie économiquement raisonnable de la construction.

4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5:

Mulcol International
PO Box 93
4330 AB Middelburg
Pays-Bas

5. Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2:

Sans objet

6. Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V:

Système AVCP 1/3

7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée:

Sans objet

8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée:

Cette déclaration de performance a été préparée conformément aux directives de EAD 350454-00-1104. ETA 23/0050 a été préparé par UL International B.V. notified body 2821, Certificate of Constancy of Performance 2821-CPR-0253.

9. Performances déclarées:

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
Réaction au feu	Classe A1	EN 13501-1
Résistance au feu	ETA 23/0050	EN 13501-2
Perméabilité d'air	<i>NPD</i>	EN 1026
Perméabilité d'eau	<i>NPD</i>	EAD 350454-00-1104, Annexe C
Libération de substances dangereuses	IA1, S/W3	EOTA TR 034
Résistance et stabilité mécaniques	<i>NPD</i>	EOTA TR 001
Résistance aux impacts/mouvements	<i>NPD</i>	EOTA TR 001
Adhésion	<i>NPD</i>	EOTA TR 001:2003/ISO 11600
Isolation sonore aérienne	R _w (C;C _{tr})= 28 (-3 ; -10) dB. Testé avec une plaque de laine de roche de 50 mm, 160 kg/m ³ , revêtue des deux côtés (Multimastic FB1).	EN 10140-2
Isolation sonore contre les impacts	<i>NPD</i>	EN 10140-3
Propriétés thermiques	<i>NPD</i>	EN 12664, EN12667 ou EN12939
Perméabilité à la vapeur d'eau	<i>NPD</i>	EN ISO 12572, EN 12086
Durabilité et fonctionnement	Z ₂	EOTA TR 024

NPD: No Performance Determined

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9. La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour et au nom du fabricant par:

Ing. W. Scheffer-Geuze
Technical Director

